



Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux ou plastiques pour le nourrir et/ou le protéger

Naturez-vous !

Le printemps est là et avec lui cet émerveillement face à la nature qui nous donne envie d'organiser nos jardins et plates-bandes. Tout sera accueillant et prolifique à souhait. Le jardinage est une activité des plus saines aussi approchons-nous de plus près de la terre pour apprécier sa texture, son odeur et la diversité de ses micro-organismes : force est de constater que l'homme ne respecte pas toutes ses richesses.

L'utilisation répétée de produits phytosanitaires a mis à mal cet équilibre et nous a placés en pôle-position des utilisateurs européens de pesticides et autres désherbants si bien que l'OMS est sortie de sa réserve en classant le glyphosate (principe actif du "Round up") comme agent hautement cancérigène, perturbateur endocrinien. Les collectivités l'ont supprimé de leurs armoires protégeant ainsi la santé de leurs employés municipaux mais ce sont les particuliers, sûrement par méconnaissance, qui devancent les professionnels en termes d'utilisation. L'emploi du glyphosate est très réglementé, tous les renseignements sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

Ce sont surtout les nappes phréatiques qui accumulent de grosses concentrations de polluants car les sols rendus stériles perdent toute capacité de filtrage et de dégradation de ces principes actifs très rémanents.

Dans de nombreuses régions, en Bretagne mais aussi en Aquitaine dans les Pyrénées-Atlantiques, on assiste à la hausse du coût de traitement des eaux, voire à la fermeture de puits de captage d'eau potable. Mais revenons à notre sujet : favoriser la préservation de cette vie souterraine, qui vaut bien quelques herbes folles dans nos jardins. La diversité variétale entre plantes sauvages et cultivées assure la protection des insectes pollinisateurs. La présence de coccinelles, vers de terre, papillons est signe de bonne santé du sol et de régénération des micro-

organismes.

Le compost apporte un enrichissement en minéraux, allège les terres lourdes et limite les arrosages. Les interactions des plantes, les associations entre plantes racines et plantes fruits (pour un plus grand recouvrement des sols), l'herbe de tonte (qui apporte de l'azote et garde l'humidité du sol) et bien sûr le paillage : tout est à expérimenter...

Pensez-y, pousser la tondeuse est un bon remède contre la "chingarre", le saviez-vous ?



Le compost au jardin potager est une manière de renouer des liens avec les cycles naturels tout en apportant de l'engrais à ses plantations.

Zoom sur...

Nathalie, le nouveau visage du secrétariat de mairie.

Nathalie Dhuin a pris ses fonctions le lundi 2 février 2015 en remplacement de Nelly Fargues qui a quitté la commune fin décembre 2014.

Après six années de secrétariat à la mairie d'Ossages, l'ouverture d'un poste de secrétaire de mairie à Sort en Chalosse lui a offert l'opportunité de pouvoir se rapprocher de son domicile familial en proposant sa candidature. Le début d'année, avec notamment la préparation du budget, est une période délicate pour procéder à un renouvellement de secrétaire.

Parmi les nombreuses candidatures, peu de personnes présentaient le profil "idéal" pour occuper ce poste dans une commune rurale, où la polyvalence est le maître mot. La formation professionnelle de Nathalie, son autonomie de travail au sein de la mairie d'Ossages, son expérience en matière de budget, de marchés publics, de regroupement pédagogique intercommunal (RPI), d'état civil ainsi que sa maîtrise de la gestion du personnel communal sont autant d'atouts qui ont fortement contribué à son embauche.

Aujourd'hui Nathalie a trouvé sa place au sein de notre commune et de ses collègues de travail. Son fort attachement au principe de service public, son sens de l'accueil et sa sympathie ont facilité la relation avec les élus et bien évidemment avec vous les sortois et les sortois à qui nous devons un service administratif de qualité. Nathalie a su rapidement s'adapter à un nou-

veau mode de fonctionnement, travailler avec un maire différent et une nouvelle équipe municipale.

Elle a repris au pied levé la gestion des affaires en cours, du RPI et de tout le quotidien administratif, participé à l'élaboration du budget et préparé des dossiers de marchés publics. Il lui reste maintenant à découvrir notre beau village avec ses reliefs, ses champs, ses

forêts, sa rivière, son étang, ses routes, ses chemins, ses quartiers, son tissu associatif et... ses 948 habitants !

C'est avec sérénité que nous avons accueilli Nathalie, nous lui souhaitons de s'épanouir professionnellement dans son nouveau secrétariat de mairie et de trouver du plaisir à venir travailler à Sort en Chalosse.



Horaires d'ouverture de la mairie pour le public

Lundi : le matin de 9 h à 12 h

Mardi : le matin de 8 h 30 à 12 h

Jeudi : le matin de 8 h 30 à 12 h

Vendredi : l'après-midi de 13 h à 17 h

Samedi : le matin de 9 h à 12 h



Luy & La Plume

Le supplément municipal de Sort en Chalosse - N° 8 - Juillet 2015



Les événements et informations du 1^{er} semestre 2015



Page 2

Le budget
La loi ALUR

Page 3

Cérémonie des vœux 2015
RPI Sort-Garrey



Page 4

Faisons connaissance avec l'équipe périscolaire



Page 5

La Nature : une richesse à préserver



Page 6

Rencontre avec Nathalie, notre nouvelle secrétaire de mairie



L'agenda sortois

Retrouvez ces infos sur notre site
<http://www.sort-en-chalosse.fr>
à la rubrique 'Agenda et Actualités'

19 juillet : Méchoui des Ainés (ouvert à tous)

31 juillet au 3 août : Fête patronale organisée par le Comité des Fêtes

29 août : Championnat des clubs organisé par les Colverts Pétaque

6 septembre : Vide-grenier des Ainés
Ball-trap, organisé par l'ACCA

10 octobre : Soirée concert avec Jojo et les Argonautes, organisée par le Cercle Sortois

17 octobre : Coupe du club, organisée par les Colverts Pétaque

21 novembre : "Conférence du landais gascon" de Dominique Comet, organisée par le Cercle Sortois

19 décembre : Les 3 ans du Cercle

21 ou 22 décembre : Après-midi pour les enfants, organisée par le Cercle Sortois

ELECTIONS
Dimanches 6 et 13 décembre 2015 :
Élections régionales

Bois de chauffage en 2 mètres

Les dernières ventes et livraisons de bois de chauffage ont été réalisées. Toutefois des travaux d'abattage devront reprendre en octobre : les personnes intéressées par du bois de chauffage sont invitées à s'inscrire en mairie.

Budget

Le compte administratif 2014 n'étant pas clôturé lors de la rédaction du dernier Oun ne soum, nous n'avions pu présenter le résumé du bilan financier de la commune. Après clôture des comptes, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2014 par un vote à l'unanimité des membres présents le 23 mars 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 FONCTIONNEMENT

Recettes : 694 140 €

- Impôts et taxes : 35%
- Dotations, subventions, participations : 34%

Excédent : 71 627 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 274 662 €

- Dotations, fonds divers et réserves 37%
- Subventions d'investissement 36%

Excédent : 79 180 €

LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2015

- Par rapport au remboursement des emprunts : L'annuité totale s'élève à 75 794 € (52 687 € en investissement et 23 107 € en fonctionnement) pour une population de 948 habitants, ce qui correspond à une annuité de 80 € par habitant.
- Par rapport au capital restant à rembourser : 572 746 € soit 604 € par habitant

BUDGET PRIMITIF 2015

Après préparation par la commission des finances, le budget primitif a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 23 mars 2015. Il s'équilibre à 814 607 € en fonctionnement et 298 750€ en investissement soit un total de 1 113 357 €.

Les taux d'imposition des 3 taxes communales restent inchangés par rapport à 2014.

Loi ALUR

Quid de l'urbanisme pour demain ?

Dans le Oun ne soum de janvier 2015 nous avons consacré un chapitre à l'urbanisme afin d'expliquer les conséquences de la loi ALUR sur la pérennité de notre Plan d'Occupations des Sols (POS) avec notamment le risque de retour au Règlement National Unique (RNU), faute d'avoir achevé un PLU avant le 27 mars 2017.

Dans ces conditions :

- Notre POS serait caduc au 31/12/2015
- Le RNU se substituerait au POS à compter du 1^{er} janvier 2016
- Le préfet serait compétent pour instruire les demandes d'urbanisme
- Les autorisations d'urbanisation seraient sporadiques

Devant les difficultés financières ou organisationnelles rencontrées par les communes pour transformer leur document d'urbanisme en PLU, le législateur a aménagé la loi ALUR en proposant, sous condition, de repousser la date de caducité des POS au 1^{er} janvier 2020.

Il en est ainsi lorsqu'une communauté de communes engage une procédure d'élaboration d'un PLU (intercommunal) avant le 31 décembre 2015.

Ce début juillet, la communauté de communes de Montfort proposera un vote aux délégués des 21 communes pour mettre en place ce dispositif. Le résultat de ce scrutin sera décisif pour l'ensemble



des communes et pour Sort en Chalosse en particulier. La loi prévoit une minorité de blocage définie par au moins 25% des communes représentant ou moins 20% de la population, c'est-à-dire 6 communes et 2420 habitants.

Nous rappelons ici que les demandes de certificat d'urbanisme traitées avant le 31 décembre 2015 seront valables pendant 18 mois, indépendamment du résultat vote communautaire.

Cérémonie

Jean-Pierre Lahourcade, entouré de l'équipe municipale, a accueilli plus de 150 sortois à l'occasion de la cérémonie des vœux pour la nouvelle année 2015.

Débutant son discours par une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats terroristes des 7-8-9 janvier à Paris, Monsieur le Maire a adressé ses remerciements aux présidentes et présidents d'associations pour leur dynamisme, aux chefs d'entreprises pour leur vitalité, puis aux agents communaux pour leur professionnalisme et leur investissement. Il a ensuite rendu hommage à Madame Elisabeth Servières pour sa gestion communale et ses réalisations sur la commune durant ses quatre mandats successifs de maire. Puis, il a dressé un aperçu de ceux réalisés depuis les élections municipales de mars 2014, évoqué les nouvelles commissions communales qui ont vu le jour sous ce mandat, le contexte budgétaire délicat et l'implication de plus en plus grande de notre commune dans l'intercommunalité et le Pays. Il a conclu son discours en adressant ses vœux à l'ensemble des habitants avec une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche dans ces derniers mois.

Cette allocution très applaudie fut suivie d'un apéritif dinatoire vivement apprécié préparé par Thierry Seize. Notre cuisinier avait confectionné différents toasts aussi succulents les uns

que les autres, arrosés par quelques verres de Vouvray. Cette cérémonie a été l'occasion de rencontres entre anciens et nouveaux sortois, elle sera reconduite en janvier 2016.



RPI Sort-Garrey

Fermeture de classe

La cinquième classe du RPI SORT-GARREY a vu le jour à la rentrée scolaire 2010-2011 : l'effectif des écoles maternelle et primaire était alors de 109 élèves, soit un effectif moyen supérieur à 27 élèves par classe, plafond au-dessus duquel l'Inspection Académique peut donner l'autorisation d'une ouverture supplémentaire.

Le RPI a successivement accueilli Monsieur Jean-Paul Dupeyron en septembre 2010, Madame Sylvie HABERT à la rentrée 2011 puis Madame Perrine Le Grand en 2012, en soutien de l'équipe pédagogique des professeurs des écoles en place : Emmanuelle Labadie, Marie-Line Caubet, Séverine Loupien et Sandrine Labaigt. Si l'effectif a oscillé pendant six ans entre 109 et 119 élèves, les évaluations pour la prochaine rentrée sont moindres : avec une prévision de 102 élèves pour septembre 2015, l'effectif moyen tombe sous la barre des 22 élèves par classe, seuil en-dessous duquel une fermeture est envisagée. Ainsi avons-nous eu, en avril dernier, confirmation par l'Inspection Académique de la suppression de la cinquième classe. Selon la règle établie, le dernier professeur des écoles arrivé sur le RPI le quitte pour une mutation dans une autre école du département. Aussi Madame Perrine Le Grand, qui avait pris en charge depuis trois ans le niveau de grande section-cours préparatoire, va-t-elle malheureusement nous quitter pour d'autres horizons pédagogiques. Nous lui souhaitons de retrouver une école à proximité géographique de son domicile avec un niveau d'enseignement qui lui convienne le mieux.



De g à d : Séverine Loupien, Sandrine Labaigt, Perrine Le Grand, Marie-Line Caubet et Emmanuelle Labadie

École : Une équipe efficace

Vous avez, dans nos précédents bulletins municipaux, lu les articles sur nos employés de l'atelier communal, Serge Castro-Reis, Thierry Vis et Jean-Marc Barrouillet. Voici le tour de celles et celui qui interviennent à l'école : les connaissez-vous ?

Yveline Camiade reste notre plus ancienne employée du RPI : embauchée en 1979 par le maire alors en exercice, René Dutournier, elle travaille aujourd'hui sur les temps d'accueil périscolaire, de surveillance des moments de détente des enfants dans la cour ou à la cantine. Elle dresse la table dans le restaurant scolaire et assure la facturation des repas aux familles.

Geneviève Aguerre, agent communal depuis mai 1989, a été recrutée par Elisabeth Servières, fraîchement élue maire. Après avoir effectué des remplacements au RPI, elle a participé à la mise en place du service d'accueil périscolaire et en a été sa directrice. Elle intervient sur les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) instaurés à la rentrée 2013, assure également des temps de ménage dans les locaux de la mairie, de la cantine et de l'accueil périscolaire, et prépare la facturation des temps d'accueil aux familles.

Pascale Binetruy est embauchée dans un premier temps au CCAS de Sort (auprès des personnes âgées) en septembre 1999, puis le quitte pour entrer au RPI en janvier 2001 après avoir réussi son concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) en

remplacement de Claire Bedat qui prenait sa retraite : elle assiste Emmanuelle Labadie auprès des enfants scolarisés en petite et moyenne sections. Elle assure le ménage quotidien de la maternelle et, comme ses collègues depuis la rentrée de septembre 2013, l'encadrement des TAP. Aux petites vacances scolaires et en été, elle consacre des heures au grand ménage de la maternelle.

Évelyne Danhil, recrutée également en septembre 1999, travaille dans un premier temps comme aide-ménagère auprès des personnes âgées pour le CCAS de Sort puis le CIAS du pays de Mugron, pourvoit au ménage des salles communales et assure quelques remplacements à l'école. Elle vient y travailler de façon fixe à l'ouverture de la cinquième classe en septembre 2010 : elle intervient auprès des enfants pour les TAP, l'accueil périscolaire, la cantine tout en continuant des temps de ménage dans les classes primaires, la salle polyvalente, la salle du moulin, le gîte communal, et en poursuivant son travail d'agent du CIAS auprès de personnes âgées. Elle assure par ailleurs l'accueil et le départ des locataires du gîte.

Thierry Seize, cuisinier au RPI de Sort-Garrey

depuis avril 2007, a remplacé son frère Didier (ce dernier avait pris la succession de Simone Loreyte partie à la retraite en 2002). Il anime les TAP et s'occupe également de l'accompagnement des enfants dans le bus le matin entre les deux écoles (le trajet du soir étant assuré par **Christelle Calède**, responsable des TAP de Garrey).

Capucine Barsacq a rejoint l'équipe des employés municipaux à la rentrée 2010 lors de l'ouverture de la cinquième classe du RPI. Elle fait fonction d'ATSEM dans la classe maternelle (moyenne section) et contribue pleinement au projet des TAP en tant que coordinatrice, elle est également la directrice de l'accueil périscolaire et collabore sur les temps de cantine ou de surveillance de la cour.

Sont employées régulièrement sur ces temps de TAP (1 à 2 fois par semaine), **Estelle Cestac** (convention avec l'Élan Chalossais), **Brigitte Astier-Baritoud** (intervenante extérieure) et **Océane Royannez** de la médiathèque communautaire (convention avec la communauté de communes de Montfort en Chalosse). Merci à toute cette équipe pour son implication dans le quotidien de nos enfants.



De g à d : Yveline Camiade, Evelyne Danhil, Geneviève Aguerre, Pascale Binetruy, Capucine Barsacq, Christelle Calède et Thierry Seize forment l'équipe des intervenants au sein du RPI Sort-Garrey.